



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LE RELAIS
DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Lille
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos
SIRET : 524 416 906 00013

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU

EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois,

Le six novembre,

A neuf heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau.

Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, Invitée ;
- ✓ Bruno JOLY, chargé de mission de la DR1.

Sont excusées :

- ✓ Dany DELBECKQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
 - ✓ Points sur les recrutements
 - ✓ Infos relatives aux mesures liées aux salariés bénéficiaires du RSA
 - ✓ Mesures à prendre suite aux attentats
 - ✓ Retours sur l'AG nationale
 - ✓ Préparation de la CH39
 - ✓ Conférence de presse « Lancement de campagne » à Mons, le 20 novembre à 14h30
 - ✓ Point sur les formations réalisées de mi-septembre à fin octobre 2023
 - ✓ Présentation du journal « Au cœur des Restos » n°10
- Point sur les activités des centres
 - ✓ Point sur les inscripteurs/orienteurs
 - ✓ Situation des centres présentant des difficultés dans la structuration des équipes
 - ✓ Démission de Michel Berdelou, responsable adjoint du centre de Seclin
 - ✓ Retours sur la collecte départementale
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
 - ✓ Déménagement du centre de Dechy – Estimation dépenses AD59a : 680 €
 - ✓ Déménagement du centre de Douai Marchiennes – Estimation dépenses AD59a : 2 840 €
 - ✓ Déménagement du centre de La Madeleine – Estimation dépenses AD59a : 1 120 €
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses
 - ✓ « Pochettes surprises » - Théâtre Raymond Devos à Tourcoing

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2023.

PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

- **Bernard DESCAMPS** informe les membres du Bureau qu'un contrat avec un fournisseur local (proche de Douai) relatif à l'approvisionnement en œufs (19 008 / semaine) a été signé. Il s'agit d'une convention tripartite « Fournisseur – AN – AD » ; les achats sont réglés par l'AN.
- L'AN a diffusé la nouvelle liste des membres de son Conseil d'Administration¹.

POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

■ POINT SUR LES RECRUTEMENTS (Z. ZAROURI)

Yasmine AMROUCHE a été embauchée en tant que CIP et a pris son poste ce jour.

■ INFOS RELATIVES AUX MESURES LIEES AUX SALAIRES BENEFICIAIRES DU RSA (Z. ZAROURI)

Pour information, nous recrutons des bénéficiaires du RSA selon une convention triennale signée avec le Département dans laquelle il est stipulé le nombre de personnes financées (27 postes / an) ; en 2022, nous avons réalisé 100 % de ces recrutements.

Le Département a modifié sa politique d'accompagnement de ces personnes : les bénéficiaires du RSA le sont pendant 3 mois seulement quand ils sont embauchés. Pendant cette période, si la personne recrutée s'arrête pour quelque raison que ce soit (maladie, absence injustifiée, ...), nous devons désormais en informer le Département qui jugera de la pertinence du maintien du RSA et si diminution progressive ou suppression de l'allocation.

Par ailleurs, il nous est désormais imposé de réaliser des « sorties positives » à savoir des « sorties à l'emploi » en formations qualifiantes. Une nouvelle convention va donc devoir être signée quant à notre engagement sur ce point.

¹ Cf. Annexe 1

Nous devons fournir chaque année un « bilan de sorties » ; si nous ne tenons pas nos engagements, le nombre de personnes embauchées pourra être diminué ce qui impliquera également une diminution de la subvention accordée.

A noter qu'une « sortie positive » peut être un transfert vers une autre ACI.

Nous allons devoir modifier notre politique de recherche de formations qualifiantes afin de les adapter aux souhaits des personnes accompagnées.

La volonté politique est, à moyen terme, l'arrêt des ACI : il nous faut d'ores et déjà réfléchir à des solutions de type « entreprise d'insertion » (ventes de prestations, par exemple), travailler avec le réseau emploi de l'AN et lui faire des propositions.

Bruno JOLY : les personnes en insertion n'ont pas vocation à travailler chez des particuliers ; elles ne peuvent être positionnées que sur du collectif ou du public, ce qui restreint les champs d'activité. Exemple des espaces verts : le salarié peut travailler pour une municipalité mais pas chez un particulier pour tailler ses haies.

Il nous sera demandé de positionner les salariés sur les métiers en tension qui ne font bien souvent pas partie des souhaits de ces personnes.

Il y a, par ailleurs, des opportunités, mais encore faut-il que les salariés accueillis aient les capacités pour intégrer les postes proposés.

Zohra ZAROURI travaille avec l'URIAE et Uniformation (OPCO) pour proposer des formations qualifiantes et qui correspondent aux besoins d'emplois, sur les métiers en tension par exemple.

Patrick BANNEUX : il y a de plus en plus un alignement avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité qui regroupe une trentaine d'associations dont le Secours Populaire, par exemple. Cela signifie que nous ne pourrions pas continuer à faire « cavalier seul » sur toutes les questions relatives à l'insertion.

Les ACI ont été créées pour aider des personnes très éloignées de l'emploi. Le rapport ILIAS considère d'ailleurs que les ACI sont utiles et font un très bon travail.

Cependant nous sommes entrés, non pas dans une crise des Restos du Cœur mais dans une crise de société. Les Directions régionales de l'Emploi fixent des cadres qui ne sont pas en rapport avec la réalité du terrain.

Or l'ACI ne se conçoit que dans un parcours de personnes qui peut aller de l'ACI à l'ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion).

Très peu de champs sont économiquement viables pour l'insertion. Les entreprises ont compris que sur certains marchés (recyclage, entretien des espaces verts, ...) les métiers qui n'étaient pas rentables le sont devenus.

Les modes de consommation changent et il en va de même pour les services.

Les Restos du Cœur sont confrontés à un changement de culture : le modèle caritatif ne tient plus. Si on n'y prend pas garde, nous pourrions être balayés.

Les Restos du Cœur sont structurellement déficitaires : malgré tous les appels à financement, nous ne pourrions pas nous en sortir à court ou moyen terme.

Certains, lucides sur les enjeux, nous ont déjà alertés sur la fracture entre les structures aidées par les pouvoirs publics sur lesquelles ils s'adosent pour que des missions soient remplies et les Restos du Cœur qui accomplissent des missions sociales et de générosité dont peu se soucient.

Les donateurs qui continuent à nous accompagner ne savent pas ce que cela représente aujourd'hui de maintenir notre action de solidarité en termes de professionnalisme, de « coulisses ».

Il faut impérativement défendre notre modèle et ne pas perdre un seul poste car nous avons trouvé un léger équilibre entre logistique, valorisation et cuisine.

Il suffit de très peu de choses pour que tout se désorganise et le remplacement de salariés par des bénévoles n'est, pour l'heure, pas envisageable.

Ce point devra être présenté au Conseil d'Administration au cours de sa prochaine réunion du 18 décembre 2023.

Bruno JOLY : en amont de cette réunion du CA, relativement importante car elle impactera le fonctionnement ultérieur de l'AD59a et celui des autres AD, il faut être au clair quant aux enjeux et à notre position qui devra être communiquée à l'AN pour diffusion aux autres AD qui rencontreront bientôt les mêmes problèmes.

Réunion de préparation pour présentation des éléments aux membres du Conseil d'Administration
=> **Action : a minima P. BANNEUX et Z. ZAROURI.**

■ **MESURES A PRENDRE SUITE AUX ATTENTATS (P. BANNEUX)**

Une note a été rédigée consécutivement à des « intrusions faciles » dans les locaux de Wattrelos, afin que chacun fasse attention lors des entrées/sorties au portail.

Guy GRARD : de nouvelles précautions sont à prendre pour sécuriser les portes d'entrées. Une étude doit être menée pour ajouter un contrôle d'accès en liaison avec le système d'alarme.

Zohra ZAROURI : si la crainte première se situe au niveau du bâtiment administratif, il ne faut pas oublier l'accès par l'entrepôt et un digicode ne suffira pas. Proposition : une guérite avec gardien à l'entrée du site.

Guy GRARD : c'est l'une des solutions envisagées, d'autant que les mesures « Vigipirate » imposent de tenir un registre des entrées/sorties. Toute personne travaillant ou venant en formation sur le site devrait être préalablement répertoriée.

Cela pourrait entrer dans le cadre d'une formation diplômante pour un salarié en insertion (attention aux créneaux horaires : 2 personnes seront peut-être à prévoir). Autre possibilité, former un groupe de bénévoles qui pourraient assurer une rotation.

La mission doit être travaillée mais il pourrait entrer dans les fonctions de la personne, outre le contrôle d'accès : surveillance afin d'éviter tout dépôt de déchets à l'entrée du site, contrôle de l'état des camions revenant de tournée, urgence premiers secours, gestion des codes et des clefs, ...

=> **Action** : **G. GRARD** pour la partie technique et les demandes de devis en collaboration avec **Z. ZAROURI** pour la définition de la mission.

■ POINT SUR LES FORMATIONS REALISEES DE MI-SEPTEMBRE A FIN OCTOBRE 2023 **(M. CATRISSE)**

Tous les inscripteurs-orienteurs ont été formés : « Initiation à l'inscription », « Rencontre avec les familles ». Les bénévoles des centres fermés durant la campagne d'été ont suivi « Echauffement AIDA ».

Plus aucune formation n'est prévue avant le début de l'année 2024.

Hortense LAMBERT rappelle sa demande d'une formation mensuelle « MCLR » et ne comprend pas pourquoi cela ne peut démarrer dès novembre 2023.

Myriam CATRISSE : cela s'explique par le manque de disponibilité des formateurs. Par ailleurs, chaque session de formation implique une organisation logistique et administrative très chronophage.

Zohra ZAROURI : les AD de la DR1 ont perçu un financement de la Région pour la formation des bénévoles. Il est précisé dans la convention qu'un bilan annuel (1^{er} septembre au 31 août) doit être communiqué à la Région (type de formation, nombre de participants, ...) => **Action** : **M. CATRISSE**. Il sera par ailleurs nécessaire de communiquer également le montant des coûts engendrés par ces formations (frais de déplacements, formateur externe, restauration, impressions des supports et autres documents, ...) => **Action** : **A. CARELS**.

■ PRESENTATION DU JOURNAL « AU CŒUR DES RESTOS » N° 10 (M. CATRISSE)

Les différentes étapes :

- Réunion de l'équipe pour réaliser le rétroplanning.
- Détermination du fond général et du sujet de la page intérieure, le but étant de diffuser un document plaisant et facile à lire ; répartition des tâches (Qui Fait Quoi ?).
- Réunion « Forme » (mise en page).
- Finalisation puis envoi au Président pour obtenir son accord avant transmission à l'imprimerie.

Zohra ZAROURI : il faut obligatoire faire figurer certaines informations (a minima : logo, mention « ne pas jeter sur la voie publique », nom du responsable de la publication, nom de l'imprimeur) sous peine de se voir infliger une(des) amende(s) si cette obligation légale n'est pas respectée.

- **RETOURS SUR L'AG NATIONALE** – Non abordé
- **PREPARATION DE LA CH39** – Non abordé
- **CONFERENCE DE PRESSE « LANCEMENT DE CAMPAGNE »** - Non abordé

POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

■ **POINT SUR LES INSCRIPTEURS/ORIENTEURS (M. CATRISSE)**

Des tableaux récapitulatifs relatifs sont présentés en annexe 2 du présent procès-verbal.

464 bénévoles ont été formés en 2023, dont 34 nouveaux.

A noter que 49 bénévoles n'ont pas suivi la formation mais ont toujours une mission « Inscripteur » dans Parcoeur, dont une vingtaine n'a assisté à aucune depuis 2018.

Guy GRARD : il y a un paradoxe car de nombreux bénévoles se plaignent qu'il existe trop peu de créneaux pour les formations. Certains sont donc inscripteurs par nécessité sans pour autant avoir été formés.

■ **INSCRIPTIONS POUR LA CAMPAGNE D'HIVER**

Patrick BANNEUX demande à ce que tout incident qui surviendrait pendant les sessions d'inscriptions soit remonté au Siège de l'AD => **Action : H. LAMBERT.**

A noter qu'une hotline a été mise en place par l'AN.

■ **NOMINATIONS**

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les nominations ci-dessous.

- ✓ HAUBOURDIN : Eric DAUCHEZ est nommé responsable et Alain BERNY responsable adjoint.
- ✓ WAZIERS : Denis SOUFFLET est nommé responsable du centre.
- ✓ SECLIN : Catherine DUVERGER est nommée responsable et Michel LALAU responsable adjoint.

■ SITUATION DES CENTRES PRESENTANT DES DIFFICULTES DANS LA STRUCTURATION DES EQUIPES - Non abordé

■ RETOURS SUR LA COLLECTE DEPARTEMENTALE - Non abordé

■ PROBLEMES ENTRE BENEVOLES DANS LE CENTRE DE LILLE FIVES

Suite à une main courante déposée par une bénévole à l'encontre d'un autre, **Hortense LAMBERT** a mené son enquête auprès de l'équipe responsable du centre.

Une décision est à prendre quant à la mise à pied, au transfert dans un autre centre ou, éventuellement, à l'exclusion des Restos du Cœur des protagonistes.

Patrick BANNEUX propose une exclusion temporaire de 15 jours de ces 2 bénévoles. Il rappelle qu'il existe une procédure spécifique pour ce qui concerne l'exclusion définitive (cf. annexe 3).

Guy GRARD abonde dans le sens d'une « mise à pied conservatoire » en ajoutant qu'il faudra informer ces bénévoles qu'ils seront reçus par le Bureau pour s'expliquer et envisager des solutions futures.

=> Action : H. LAMBERT

POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE (Alain CARELS)

L'AN a envoyé à l'AD les 100 k€ demandés : 50 k€ pour les dépenses de fonctionnement et 50 k€ dits « d'avance remboursable ». Cela doit être bien clair pour tous : nos dépenses doivent être très cadrées car l'AN ne couvre plus la totalité de nos besoins de fonctionnement.

Les fonds reçus devraient permettre à l'AD de subvenir à ses besoins jusque fin décembre 2023, d'autant que 23k€ ont été reçus du Département.

Le Trésorier rappelle qu'il doit être informé de TOUTES les entrées et sorties de trésorerie dont les suivis de sinistres, déménagements de centres, frais dans l'entrepôt, réparations envisagées sur des véhicules. Une fiche-projet d'un centre, quel que soit son objet, doit être communiquée au Bureau pour information quant au « risque » de dépense.

Alain CARELS ajoute un sujet relatif aux véhicules donnés par RTE (via un maraudeur de l'AD) qui ont été acceptés sans analyse préalable de notre besoin réel et sans avoir appréhendé les coûts engendrés pour les réparations, du fait de leur état : Peugeot 308 (2 600 €), Dacia Duster (1 400 €).

Guy GRARD : l'un des véhicules pourrait servir à la ramasse du centre d'Armentières ce qui éviterait d'avoir à signer le contrat envisagé avec Emmaus.

Bernard DESCAMPS : pour info, lors de la récupération des véhicules chez RTE, le mécénat d'entreprise a été évoqué. RTE est aujourd'hui dans la réflexion sur ce sujet.

Patrick BANNEUX : il n'est plus possible que chacun fasse ce qu'il veut « dans son coin » ; un document rappelant les procédures en matière de dépenses doit être adressé à tous les services... Cela vaut également pour le service informatique qui dispose, semble-t-il, d'une CB de l'Association. Il est important de « jouer collectif » et de mettre en place et/ou rappeler les procédures financières pour toutes les politiques qui engagent l'Association => **Action : Z. ZAROURI et A. CARELS**.
Par ailleurs, chaque opération menée doit faire l'objet d'un suivi « bilan coûts/avantages » à présenter au Bureau.

Guy GRARD demande qu'une étude soit réalisée quant à la prestation fournie par VCI. A ce sujet, **Bernard DESCAMPS** précise qu'un contrat-cadre aurait été signé par l'AN avec un opérateur de téléphonie et que toutes les AD devraient à terme y adhérer.

De la même façon, il faut se poser la question quant aux cartes-carburant (actuellement chez Leclerc). L'AN a signé un contrat avec DKV et nous demande de basculer sur ce fournisseur pour avoir une vision nationale des consommations et d'envisager des réductions de coûts.

Alain CARELS : une reprise en main est indispensable.

Guy GRARD : il faut, de plus, analyser la pertinence du nombre de centres de l'AD. Si l'on en mutualisait certains, les débats avec les communes quant aux locaux qu'elles nous octroient seraient peut-être différents. L'étude des flux des personnes accueillies est aussi importante que celle de la logistique.

Bernard DESCAMPS : l'analyse doit être effectuée au niveau territorial ; il est nécessaire, pour ce faire, d'identifier un(des) responsable(s) de chaque territoire => **Action : H. LAMBERT**.

Patrick BANNEUX : le « modèle Restos du Cœur » est devenu un ersatz des politiques sociales des municipalités ; il doit évoluer. Il faut ouvrir un chantier « réduction des centres » en ciblant les locaux pouvant assurer aide alimentaire et aide à la personne => **Action : B. DESCAMPS**.

APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

■ ACHATS DE REFRIGERATEURS ET CAFETIERES ELECTRIQUES

Les Appros ont soumis un engagement de dépense de 4 300 €.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité cette dépense sous réserve d'un inventaire préalable.

Les membres du Bureau demande par ailleurs qu'un inventaire des matériels disponibles dans l'entrepôt, à l'Economat et à la SEM leur soit présenté => **Action : Z. ZAROURI**.

■ FLOCAGE DE GILETS

Guy GRARD soumet un devis de 384 € pour le flocage de 80 gilets jaunes qui nous ont été offerts.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité cette dépense.

■ DEMENAGEMENTS DES CENTRES

Guy GRARD précise que les coûts présentés dans les fiches-projets sont des estimations hautes.

- ✓ Déménagement du centre de Dechy – Estimation dépenses AD59a : 680 €
- ✓ Déménagement du centre de Douai Marchiennes – Estimation dépenses AD59a : 2 840 €
- ✓ Déménagement du centre de La Madeleine – Estimation dépenses AD59a : 1 120 €

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité ces dépenses.

Zohra ZAROURI rappelle que tout salarié sollicité pour aider à un déménagement de centre doit être « comptabilisé » dans les coûts estimés.

FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 27 novembre 2023 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

QUESTIONS DIVERSES

■ MATINEE DES DONATEURS

Rappel : cette matinée se déroulera le 2 décembre 2023 à partir de 10h30 au Siège de l'Association et se terminera par un cocktail déjeunatoire.

Il est urgent de communiquer la liste des invités à la Secrétaire Départementale.

■ NOEL SOLIDAIRE ASSOCIATIF

Comme l'an dernier, un Noël solidaire sera organisé le 13 décembre 2023 au profit de 400 enfants (de 2 à 12 ans) issus de milieux modestes dont les familles sont accueillies par les associations caritatives de Villeneuve d'Ascq.

Porteur du projet : Groupe Collaboratif Acteurs de la Solidarité animé par le CCAS de Villeneuve d'Ascq (Restos du cœur, Secours Populaire, Annappes Entraide, Secours Catholique, Les enfants de Cosette).

Cette année afin de mutualiser et d'optimiser les ressources, ce Noël solidaire est organisé de manière collaborative. Au programme : spectacle de magie, conteur, distribution de cadeaux, brioches et friandises, Père Noël, Photo Box.

Le centre de Villeneuve d'Ascq Decugis affectera 4 à 6 bénévoles et souhaite une subvention de 300 € pour la location de la Photo Box.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité cette demande.

■ **« POCHETTE SURPRISE »**

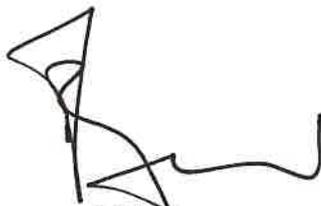
La comédie de Jacky Goupil sera jouée le samedi 25 novembre 2023 au Théâtre Raymond Devos à Tourcoing.

Les bénéfices seront versés aux Restos du Cœur par chèque à la fin de la représentation.

Notre présence est donc fortement souhaitée => **Action : H. LAMBERT et/ou P. BANNEUX.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance

P. Banneux



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Membres du Conseil d'Administration de l'AN
2. Point sur les inscripteurs-orienteurs
3. Procédure d'exclusion d'un bénévole
4. Feuille de présence

ANNEXE 1

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AN



LES RESTOS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR ASSOCIATION NATIONALE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023/2024

 AROD Yves Responsable Pôle Systèmes d'information	 BOUGERE Claude Secrétaire générale	 BOUR Antoine Responsable départemental AD94, Responsable Centre Paris la Villette	 CASADEBAIG Françoise Responsable départementale AD33
 COTTON Roland Responsable Observatoire des Restos	 DOURET Patrice Président	 EVEZARD Alain Responsable départemental AD13	 FEIGE Sylvie
 GRIFFON Jean-Michel Responsable départemental AD44	 GOURHAN Fabrice Responsable du réseau De la rue au logement	 GUTH Richard Délégué régional Grand-Est	 HUGON Marie-France Responsable départementale AD75LT
 JOLY Bruno Chargé de mission / DR Hauts-de-France	 LE CALLET Christian Responsable du service PPACA	 LE FRANCOIS Brigitte Responsable Service Support logistique aux AD	 MAGNON-PUJOL Bertrand Délégué Régional adjoint Auvergne-Rhône- Alpes / Administrateur délégué départemental
 MERILLON Yves Responsable Pôle Communication Responsable Veille stratégique et prospective	 PROT Jean-Marc Responsable départemental AD69	 RAVEL Daniel Responsable du Pôle Animation des AD et Délégations	 RICHARD Jean-Michel Trésorier national
 ROUET Alain Responsable du service Don alimentaire	 SAULNIER Dany Déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine	 SPILLIAERT Sophie Administratrice déléguée AD83	 VANHOESERLANDE Michel Responsable Départemental AD 13i

Fonction en rose : membre du bureau



TROY
Jean-Yves

Invités permanents au Bureau et CA

Délégué
général



BITU
Jarsolava

Attachée à la
Présidence et au
Secrétariat général

ANNEXE 2

POINT SUR LES INSCRIPTEURS/ORIENTEURS

AD59a – POINT SUR LE NOMBRE DES INSCRIPTEURS/ORIENTEURS à fin octobre 2022

PAR TERRITOIRE	Ont suivi la formation en septembre ou octobre 2023	Inscrits mais absents lors de la formation	Non inscrits à la formation mais mission IO dans PARCOEUR	Total potentiel d'inscripteurs orienteurs	Bénévoles qui ne souhaitent plus être inscripteurs orienteurs	Bénévoles qui ont quitté les Restos
DOUAISIS	64	8	16			
LILLE	119	16	4			
ROUBAIX	82	2	3			
TOURCOING/LYS	76	10	0		10	
WEPPEES	48	8	3			
PEVELE	44	1			2	
	433	45	28	506	12	

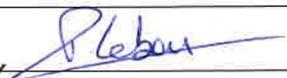
AD59a – POINT SUR LE NOMBRE DES INSCRIPTEURS/ORIENTEURS – Période : 01/11/2022 au 07/11/2023

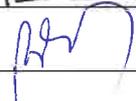
PAR TERRITOIRE	Ont suivi la formation en septembre ou octobre 2023	Inscrits mais absents lors de la formation	Non inscrits à la formation mais mission IO dans PARCOEUR	Total potentiel d'inscripteurs orienteurs	Bénévoles qui ne souhaitent plus être inscripteurs orienteurs	Bénévoles qui ont quitté les Restos
DOUAISIS	47	8	14		15	9
LILLE	109	2	15		10	8
ROUBAIX	90	4	6		1	5
TOURCOING/LYS	80	1	2		8	8
WEPPEES	60	1	7		2	5
PEVELE	44	0	5		2	6
	430	16	49	495	38	41
Nouveaux inscripteurs formés en oct/nov 2023	34			34		
TOTAL	464			529		

Sources : dossiers formations « Rencontre avec les familles » + dossiers bénévoles PARCOEUR + fichier formations bénévoles – M.CATRISSÉ – Service Formation AD59a – 31/10/2023

REUNION DU BUREAU EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2023

FEUILLE DE PRESENCE

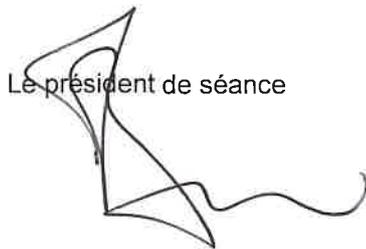
MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	
Béatrice DELOBEL	Excusée
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	

La présente feuille de séance est arrêtée à...7... membres du Bureau sur les...9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

